

Délibération 2023-18-CA P

Séance du 11 Juillet 2023

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Tarifs de la formation dans le cadre de l'accord ADIUT avec l'Association des Polytechniques Indonésiens.

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière en Salle Cleuet du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le mardi 11 juillet 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président laisse la parole à Mme Isabelle MASSA-TURPIN, Directrice de l'IUT, qui présente aux membres les tarifs de la formation.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les tarifs applicables selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 19 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 11 juillet 2023

Pr Abdelhakim Artiba
Président



PROPOSITION DE TARIF D'UNE FORMATION (accord ADIUT avec l'Association des Polytechniques Indonésiens)

soumise au CA UPHF/INSA du 11 juillet 2023

	TARIF DE REFERENCE : Taux horaire par étudiant (€/h)	Tarif Mini (€/h)	Effectif mini du groupe	Tarif Maxi (€/h)	Effectif mini du groupe
Formation de mise à niveau de compétences professionnalisantes : - de niveau Bac +2 - de niveau Bac +3	16	12	22	22,4	8

Pour information : approuvée à l'unanimité par le CA de l'IUT du 22 juin 2023